

Samedi, alors que dans l'église se célébrait un mariage, une union, devant la mairie à quelques mètres de là, deux manifestations s'opposaient.

Nous avons même vu voler des tomates et des œufs ! Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion. Nous ne voulons pas faire de polémiques, mais susciter et aider la réflexion. Que chacun se sente concerné et agisse en son âme et conscience, l'indifférence serait la pire des réactions !

Père Christophe

Question d'actualité

Au cours de son histoire, la commune de **Saint Brévin a toujours été accueillante aux personnes exclues et en souffrance**. Il suffit de se rappeler la présence du lazaret pour les marins mis en quarantaine... Les nombreuses familles et enfants qui y ont trouvé refuge lors des 2 dernières Grandes Guerres... La Maison Départementale de Mindin qui accueille encore aujourd'hui des enfants, des adultes et des personnes âgées, parfois avec de lourds handicaps.

Accueillir aujourd'hui 70 personnes doit s'inscrire dans cette histoire et doit faire honneur à Saint Brévin.

Ces hommes qui arriveront de la zone de Calais où résident à plus de 90% des **demandeurs d'asile**, ont quitté leur pays parce que celui-ci est en guerre, instable, et que leur sécurité et leur vie sont en danger. Ils sont arrivés chez nous après des drames, des traumatismes, des souffrances et un parcours de « galère ». Ce sont des hommes avec un visage, une humanité et une dignité. Nous leur devons écoute et bienveillance et nous pouvons, si nous le désirons, envisager cet accueil sous l'angle de l'enrichissement mutuel.

Ici **ces réfugiés** ne seront pas laissés à l'abandon, sans suivi. Ils devront entamer un parcours d'orientation, faire de nombreuses démarches administratives, apprendre le français... avant d'obtenir ce **statut** ; Saint-Brévin n'est qu'une courte étape de quelques mois ; des associations mandatées vont les accompagner dans tout ce processus.

Informons-nous, ne nous laissons pas impressionner par des images et des communications déformantes et partielles qui ne disent pas la réalité et la complexité de ce que vivent ces personnes.

N'ayons pas peur, allons au-devant, allons à leur rencontre, échangeons.

Un collectif de chrétiens de Saint Brévin

Pour préciser quelques mots, (définitions-géoconfluences)

Migrant : Est migrant tout individu qui a quitté volontairement son pays d'origine et est en chemin vers un autre, quelles que soient les raisons de son départ : politiques, économiques ou culturelles. Il devient **immigré** lorsqu'il s'installe dans un pays tiers.

Demandeur d'asile : Ce sont les personnes qui ont déposé une demande d'asile nécessitée par leur besoin de protection à l'extérieur de leur pays.

Réfugié : L'article 1 de la Convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays. Du fait de la convention de Genève, le réfugié ne peut être renvoyé dans son pays d'origine.

L'étranger dans la Bible. / L'accueil des migrants aujourd'hui.

C'était le sujet de la journée proposée par le centre spirituel de Kerguenec le 13 juillet.

La conférence du matin nous a présenté le petit peuple d'Israël.

Etre un petit peuple, c'est faire l'expérience d'un petit pays exposé, ne pas peser très lourd dans l'histoire, être menacé de disparition, condamné à s'unir aux autres pour survivre.

Dieu se révèle comme le sauveur de tous les peuples à partir d'un petit peuple.

Dans la Bible, on vit souvent occupé par des étrangers ou on vit étranger parce que, exilé.

« Mon Père était un Araméen errant, il est descendu en Egypte, où il a vécu en émigré avec le petit nombre de gens qui l'accompagnaient. Là il est devenu une nation puissante et nombreuse. Mais les Egyptiens nous ont maltraités, ils nous ont mis dans la pauvreté, ils nous ont imposés une dure servitude. Alors nous avons crié vers le Seigneur, le Dieu de nos pères, et le Seigneur a entendu notre voix, il a vu que nous étions pauvres, malheureux, opprimés. »
Dt 26,5-7

« C'est le Seigneur votre Dieu qui est le Dieu des cieux, le Dieu grand, puissant et redoutable, l'impartial et l'incorruptible, qui rend justice à l'orphelin, à la veuve, qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau. Vous aimerez l'émigré car au pays d'Egypte vous étiez des émigrés. » Dt 10,17-18

Dans l'Évangile, Jésus nous convie à LE rencontrer dans l'accueil de l'étranger :

« ... j'étais un étranger et vous m'avez recueilli... Alors les justes lui répondront : 'Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir étranger et de te recueillir'... ? Et le roi leur répondra : 'en vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.' »

Mt 25 35-40

Jésus nous a montré le chemin. Pourrions-nous nous encourager à nous engager sans peur sur cette voie ? Et nous prendrions nos livrets p 46 pour chanter :

Laisserons-nous à notre table un peu de place à l'étranger ?

Trouvera-t-il quand il viendra un peu de pain et d'amitié ?

Ne laissons pas mourir la terre, ne laissons pas mourir le feu,

Tendons nos mains vers la lumière

Pour accueillir le don de Dieu, pour accueillir le don de Dieu.